

## Technip Energies a refinancé sa Facilité de Crédit Renouvelable

Technip Energies (PARIS:TE) a refinancé avec succès sa facilité de crédit renouvelable (*syndicated revolving credit facility*) (« RCF »).

Le financement bancaire s'élève à 750 millions d'euros et, sous certaines conditions, Technip Energies peut solliciter une augmentation du financement allant jusqu'à 250 millions d'euros. La nouvelle RCF est financée par un consortium de onze banques. Elle arrivera à échéance en mars 2030, avec la possibilité de prolonger son terme deux fois et ce, pour une durée additionnelle d'un an. Elle restera une ligne de secours, disponible pour un usage général et n'est pas destinée à être utilisée.

Conformément à l'engagement de Technip Energies en matière de durabilité, les modalités de la RCF intègrent trois indicateurs clés de performance relatif aux critères ESG. Cette opération, qui a été largement sursouscrite, s'inscrit dans la stratégie de Technip Energies visant à sécuriser des sources de liquidité solides à long terme. Elle souligne la confiance des banques dans la qualité de crédit de Technip Energies et met en lumière les relations solides que le groupe a développées avec ses partenaires bancaires au fil des ans.

---

### À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com)

---

## Contacts

### Relations investisseurs

Phillip Lindsay  
Vice-président Relations Investisseurs  
Tel: +44 207 585 5051  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipenergies.com)

### Relations médias

Jason Hyonne  
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@technipenergies.com)

---

## Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

### Déclarations prospectives

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.*

*Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.*

*Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprend une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.*

*Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.*

---